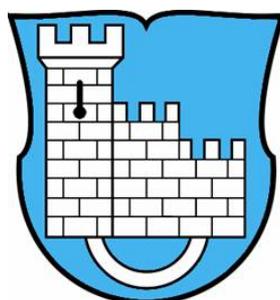


**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE
DE LA VILLE DE FRIBOURG**

du 16 décembre 2009

**MESSAGE DU CONSEIL
COMMUNAL**

du 27 octobre 2009



***INSTITUTIONS BOURGEOISIALES
DE LA VILLE DE FRIBOURG***

BUDGETS DE L'EXERCICE 2010

Verso page de couverture

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE
DE LA VILLE DE FRIBOURG

Séance du mercredi 16 décembre 2009 à 19.30 heures
à la grande salle du Service du Feu

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 28 mai 2009
- 2.0 Budgets de l'exercice 2010 des institutions bourgeoisiales
- 3.0 Election d'un membre de la Commission vérificatrice des comptes
- 4.0 Organe de révision
- 5.0 Divers

o O o

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

Chères Bourgeoises et Bourgeois,

Nous avons l'honneur de vous donner les renseignements ci-après, relatifs aux objets figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

- 1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 28 mai 2009

2.0 Budgets de l'exercice 2010 des institutions bourgeoiales

Les budgets sont présentés dans l'ordre suivant par M. Charles de Reyff, Conseiller communal, Directeur du Service des Affaires bourgeoiales :

I HOPITAL DES BOURGEOIS

A) Home bourgeoial

- a) - Budget de fonctionnement
- b) - Budget des investissements

B) Administration générale

- a) - Budget de fonctionnement
- b) - Budget des investissements

II FONDS PIES

- a) - Budget de fonctionnement
- b) - Budget des investissements

III REGIE DES COPROPRIETES BOURGEOISIALES

- a) - Budget de fonctionnement
- b) - Budget des investissements

IV ORPHELINAT BOURGEOISIAL

A) Foyer bourgeoial

- a) - Budget de fonctionnement

B) Administration générale

- a) - Budget de fonctionnement
- b) - Budget des investissements

V CAISSE DES SCHOLARQUES

- a) - Budget de fonctionnement

VI FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER

- a) - Budget de fonctionnement

Les récapitulations des budgets de fonctionnement sont insérées dans ce message aux pages 31 à 43.

2.0 Budgets de l'exercice 2010 des institutions bourgeoiales

C O M M E N T A I R E S

I. HOPITAL DES BOURGEOIS

.....

A) Home des Bonnesfontaines

a) Budget de fonctionnement

Commentaire général

Positions budgétaires	Comptes 2008	Budget 2009	Budget 2010
Total des produits	7'913'666.94	7'865'000.00	8'316'392.00
Total des charges	8'607'165.48	8'295'000.00	9'100'092.00
Pot Commun Codems	408'000.00	430'000.00	420'000.00
Prise en charge par la Fondation de l'Hôpital d'une partie du déficit du Home			200'000.00
Déficit	285'498.54	0.00	163'700.00
	déficit pris en charge par la Bourgeoisie, sur décision du Conseil bourgeoisial		

Commentaires généraux du budget 2010

Le budget 2010 se compose d'un budget d'exploitation et d'un budget d'investissement.

Budget d'exploitation

Il laisse apparaître un déficit de CHF 163'700.00 en tenant compte de la prise en charge de CHF 200'000.00 par la Fondation de l'Hôpital. Cette perte budgétisée ne correspond pas au budget 2009 (déficit « CHF 0.00 ») qui avait été sous-estimé et qui prévoyait un prélèvement à la réserve de CHF 70'000.00.

Les raisons principales de ce déficit sont les suivantes :

- Le personnel soignant va augmenter de 4.5 unités (travail sur 2 sites). Ces charges supplémentaires seront comblées dans 2 ans par le Service de la Prévoyance sociale.
- Les charges du personnel d'exploitation (cuisine, intendance) augmentent sans que les recettes suivent (calcul du prix de pension).
- Les charges de la cafétéria restent, mais les recettes tendent à diminuer (bons, gratuités et réduction de la fréquentation).

Ce budget 2010 bénéficie toutefois d'une réduction des frais généraux (eau, gaz, électricité) en raison du fait que le Home 1 n'est plus fonctionnel et que ces frais sont payés, via le crédit de construction, dans le cadre de la location de la Maison St-Joseph.

Commentaires détaillés

1	Revenus taxes et soins
---	------------------------

Taxes d'hébergement pour personnes âgées

Les taxes d'hébergement sont fixées par la Direction de la Santé publique et des Affaires sociales. Pour l'année 2010, le Service de la Prévoyance sociale prévoit, sous réserve, une augmentation de CHF 1.00 par jour et par résident. Dans cette optique, nous avons également augmenté d'autant les taxes de pensions.

Soins spéciaux

Les montants des soins spéciaux doivent être présentés en début d'année au Service de la Prévoyance sociale. Ils se basent sur une évaluation des degrés de dépendance des pensionnaires. La méthode d'estimation tient compte d'une moyenne entre le nombre actuel de cas de dépendance et celui de l'année précédente. A relever que la rubrique « Salaires du personnel soignant » en dépend.

2	Autres revenus
---	----------------

Les prestations de cuisine facturées aux Pères de Matran s'élèvent à CHF 19'616.00/mois, ce qui représente les charges salariales d'un cuisinier et d'une aide de cuisine engagés par le Home dans ce but (=1,4 EPT), ainsi que les charges des produits alimentaires. Le montant des charges figure sous « autres charges d'exploitation ».

3	Recettes diverses
---	-------------------

Les recettes sont en recul car les rubriques y relatives ne sont et ne seront plus existantes suite à la rénovation du Home qui ne prévoit plus ce genre d'hébergement.

4 Recettes cafétéria et automates boissons

Les recettes seront sensiblement moins importantes que les années précédentes, étant donné que la cafétéria est établie dans le bâtiment de Matran et qu'il n'en existe pas dans la partie Home II à Fribourg (automates à disposition). De plus, une dizaine de personnes âgées habitant aux « Mésanges » à Fribourg ne viendront plus dîner au Home.

5 Frais de salaires

La masse salariale suit l'évolution des degrés de dépendance des résidents (Dotafipa) et le système salarial de l'Etat. 1,5 % d'indexation et 2 % d'augmentation dans l'échelle des traitements ont été pris en compte.

A l'heure de la transmission du document à la Bourgeoisie, nous apprenons par les médias que les salaires de certains soignants vont augmenter avec effet rétroactif au 01.07.2009. Cette décision va faire augmenter le poste des salaires dont la très grande partie de la charge figurera sur le correctif des comptes du SPS et sera versée au Home deux ans plus tard.

6 Eau et énergie

Ces positions sont sensiblement réduites, car elles ne concernent que le Home II. Les frais annexes (chauffage, électricité, eau) du bâtiment à Matran sont compris dans le loyer mensuel qui est pris en charge par le crédit de construction.

b) Budget des investissements

Amortis sur 10 ans, ces investissements figureront dans les comptes 2011 pour 10 % du montant.

Secteur hôtelier

- Calandre	Fr.	32'000.00	
- Presse	Fr.	15'500.00	
- Machine à laver	Fr.	<u>6'700.00</u>	Fr. 54'200.00

Secteur administration

- Copieur			Fr. <u>12'000.00</u>
-----------	--	--	----------------------

TOTAL DES INVESTISSEMENTS

Fr. 66'200.00

B) Administration générale

a) Budget de fonctionnement

1.0 FORETS (76.71%)

L'exercice forestier s'étend sur l'année civile. Les possibilités d'exploitation sont contenues dans le plan d'aménagement.

Le compte général de l'exploitation forestière est réparti entre les Fondations en fonction des surfaces dont elles sont propriétaires.

La récapitulation budgétisée de l'exploitation forestière à répartir entre les différentes Institutions (Hôpital, Fonds Pies, Régie des Copropriétés et Orphelinat) se présente comme suit :

Recettes	Budget 2010 (Fr.)	Budget 2009 (Fr.)	Comptes 2008 (Fr.)
Ventes de bois	472'420.00	485'870.00	416'282.65
Subsides et indemnités	185'995.00	192'500.00	103'484.70
Travaux pour tiers	108'500.00	140'000.00	222'015.25
Recettes diverses	1'000.00	1'000.00	65'537.15
TOTAL DES RECETTES	767'915.00	819'370.00	807'319.75

Dépenses	Budget 2010 (Fr.)	Budget 2009 (Fr.)	Comptes 2008 (Fr.)
Salaires	528'300.00	541'060.00	489'888.10
Charges sociales	137'150.00	143'490.00	137'470.80
Formation prof.	5'400.00	3'900.00	4'720.00
Déplacements	1'600.00	1'800.00	1'761.80
Prest. de tiers	75'000.00	74'000.00	90'654.10
Loyers	19'500.00	19'500.00	19'500.00
Assurances	330.00	320.00	320.55
Impôts	2'370.00	2'385.00	2'376.00
Matériel	10'250.00	16'700.00	26'750.10
Carburants / Huile	29'500.00	29'500.00	28'334.45
Entretien chemins	13'500.00	14'500.00	2'634.45
Entretien véhicules	14'020.00	13'200.00	22'690.45
Entretien machines	4'680.00	4'680.00	8'691.50
Cabanes / dépôts	3'500.00	2'700.00	0.00
Amortissements	41'840.00	25'740.00	15'980.00
Escomptes	7'000.00	15'000.00	7'746.92
Fonds du bois	3'000.00	2'000.00	4'133.80
Dépenses diverses	26'500.00	26'500.00	23'822.10
TOTAL DES DEPENSES	923'440.00	936'975.00	887'475.12

Excédent -155'525.00 -117'605.00 -80'155.37

Les postes de recettes et de dépenses à répartir entre les différentes Institutions sont analysés ci-après :

RECETTES

1500.1000 Ventes de bois

Possibilité selon planification forestière 2008-2022

Forêts de plaine - Résineux 3'060 sv + Feuillus 2'940 sv = 6'000 sv

Coupes normales

Résineux : 2'810 m³ x Fr. 97.00 Fr. 272'570.00

Feuillus : 2'690 m³ x Fr. 65.00 Fr. 174'850.00

Chablis divers :

500 m³ x Fr. 50.00 Fr. 25'000.00 Fr. 472'420.00

Total 6'000 m³

- *Les prix de vente de bois sont estimés. La demande de l'hiver à venir peut encore les influencer.*

1500.1500 Produits subsides - indemnités

Soins aux jeunes peuplements Fr. 35'000.00

Droit de douane sur carburant Fr. 4'000.00

Traitements du garde Fr. 43'495.00

Chablis Fr. 2'500.00

Fonction sociale de la forêt Fr. 101'000.00 Fr. 185'995.00

1500.1950 Travaux pour tiers

Travaux : forêts de montagnes Fr. 8'500.00

Vallée du Gottéron (nouveau projet) Fr. 20'000.00

Divers Fr. 60'000.00

Propriétés de la Bourgeoisie Fr. 20'000.00 Fr. 108'500.00

1500.1980 Recettes diverses Fr. 1'000.00

TOTAL DES RECETTES Fr. 767'915.00

DEPENSES

1500.2010 Salaires Fr. 528'300.00

1500.2100 Charges sociales Fr. 137'150.00

1500.2170 Formation professionnelle

Cotisation ORTRA	Fr. 1'500.00		
Ecolage / cours	Fr. 3'700.00		
Matériel didactique	<u>Fr. 200.00</u>	Fr.	5'400.00

- Apprentis : Cours divers (bûcheronnage, menuiserie, maçonnerie, sylviculture)

1500.2200 Déplacements

Apprentis 20 x Fr. 50.00	Fr. 1'000.00		
Divers	<u>Fr. 600.00</u>	Fr.	1'600.00

1500.2210 Prestation de tiers

Façonnage par des tiers - Sarine et Basse-Singine :			
1'000 m3 à Fr. 47.00 /m ³	Fr. 47'000.00		
Débardage porteur :			
2'000 m3 à Fr. 14.00 /m ³	<u>Fr. 28'000.00</u>	Fr.	75'000.00

1500.2260 Loyers

Centre forestier de La Corbaz		Fr.	19'500.00
-------------------------------	--	-----	-----------

1500.2300 Assurances

ECAB (12-45a-1-3A + dépôts Moncor 1-2-3)		Fr.	330.00
--	--	-----	--------

1500.2310 Impôts

Remorque Humbaur	Fr.	290.00	
Remorque BZS	Fr.	110.00	
Tracteur forestier	Fr.	110.00	
Remorque Sensa	Fr.	220.00	
Nissan	Fr.	520.00	
VW T5 Combi	Fr.	520.00	
Toyota Landcruiser	Fr.	<u>600.00</u>	Fr. 2'370.00

1500.2400 Matériel

Scies à moteur équipe - 3 machines	Fr.	4'500.00	
Scies à moteur (soins culturaux)	Fr.	1'100.00	
Outils divers	Fr.	2'000.00	
Numéros pour cubage	Fr.	700.00	
Spray	Fr.	1'200.00	
Pompe à traiter 10 lt	Fr.	250.00	
Divers : pelles, balais	Fr.	<u>500.00</u>	Fr. 10'250.00

1500.2410 Carburants - Huile

Carburant véhicules de service	Fr.	9'000.00	
Carburant scies à moteur + divers	Fr.	8'000.00	
Diesel HSM	Fr.	9'500.00	
Huile de chaîne 1'000 lt	Fr.	2'000.00	
Huile, graisse, divers	Fr.	<u>1'000.00</u>	Fr. 29'500.00

1500.2420 Entretien chemins

Gravier et transports	Fr.	4'000.00	
Location machines	Fr.	1'500.00	
Divers	Fr.	1'000.00	
Fauchage bords chemins	Fr.	4'000.00	
Elagage long des chemins	Fr.	<u>3'000.00</u>	Fr. 13'500.00

1500.2430 Véhicules - Roulottes

Service HSM (6'000 h. + petits services)	Fr.	8'000.00	
Service Nissan	Fr.	1'000.00	
Service VW T5 Combi	Fr.	500.00	
Entretien roulottes, remorque, peinture	Fr.	1'200.00	
Câble HSM	Fr.	1'320.00	
Pneus VW	Fr.	1'000.00	
Pneus Nissan	<u>Fr.</u>	<u>1'000.00</u>	Fr. 14'020.00

1500.2440 Entretien machines

Chaînes	Fr.	1'400.00	
Guide-chaînes	Fr.	480.00	
Limes	Fr.	300.00	
Réparations et services	Fr.	1'500.00	
Divers	<u>Fr.</u>	<u>1'000.00</u>	Fr. 4'680.00

1500.2450 Cabanes / Dépôts

Abri scooters couverture	Fr.	1'500.00	
Entretien dépôt Moncor no 2 - report budget 2009	<u>Fr.</u>	<u>2'000.00</u>	Fr. 3'500.00

1500.2530 Amortissements

HSM (Tracteur forestier)	Fr.	5'000.00	
Nissan	Fr.	4'170.00	
Bus	Fr.	13'350.00	
Toyota	Fr.	15'500.00	
Remorque forestière	<u>Fr.</u>	<u>3'820.00</u>	Fr. 41'840.00

1500.2940 Escomptes Fr. 7'000.00

1500.2960 Fonds du bois Fr. 3'000.00

1500.2980 Dépenses diverses

Swisscom / Natel + La Corbaz	Fr. 6'000.00	
* Indemnité équipement	Fr. 10'000.00	
Divers : Indemnités repas / Déplacements	Fr. 9'000.00	
Cotisations diverses (AFEF)	Fr. 1'500.00	Fr. 26'500.00
TOTAL DES DEPENSES		Fr. 923'440.00

*Fr. 117.50 par mois et par homme

<u>REPARTITIONS</u>		<u>Fr.</u>		<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
HOPITAL	76.71%	589'070.00	+	* 8'014.00	597'084.00
FONDS PIES	0.82%	6'295.00			6'295.00
REGIE	7.45%	57'210.00	+	** 40.00	57'250.00
ORPHELINAT	15.02%	115'340.00	+	*** 3'560.00	118'900.00
Total des recettes		<u>767'915.00</u>		<u>11'614.00</u>	<u>779'529.00</u>
HOPITAL	76.71%	708'370.00			708'370.00
FONDS PIES	0.82%	7'570.00			7'570.00
REGIE	7.45%	68'800.00			68'800.00
ORPHELINAT	15.02%	138'700.00			138'700.00
Total des dépenses		<u>923'440.00</u>			<u>923'440.00</u>
Déficit		155'525.00	-	11'614.00	143'911.00

* Arsenal + Loyer Totem Champs Fleuris

** Terrain loué en lisière de forêt 120 m² + 360 m² = 480 m² à Fr. 20.00/an

*** Loyer / Fermages de M. Bruno Pulfer

2.0 DOMAINE

La Fondation est propriétaire du domaine de Schmitten comprenant 61,5 poses.

Le fermier est M. Urs Grossrieder-Zosso.

Un montant de Fr. 5'000.00 est inscrit sous le poste "Réparations" pour l'entretien courant.

3.0 MONTAGNES

3.1 Exploitation forestière

Suite au développement important du bostryche, aucune coupe "fraîche" de bois n'est prévue.

3.2 Laupers-Kneuwiss

Entretien du chalet

La part salariale pour la conciergerie est estimée à Fr. 5'500.00.

Réparations Fr. 10'000.00

Entretien courant	Fr. 1'000.00
Aménagements extérieurs	<u>Fr. 9'000.00</u>

Dépenses diverses Fr. 5'000.00

MZG Schwyberg-Aettenberg - sous-périmètre (Kneuwiss / Kuehrli et Sittenvorschiess)	Fr. 1'400.00
Equipement (mobilier, vaisselle, etc.)	Fr. 600.00
Divers (Groupe E, etc.)	<u>Fr. 3'000.00</u>

3.3 Gantrisch

Les loyers et les fermages encaissés s'élèvent à Fr. 40'840.00.

Les réparations, estimées à Fr. 29'230.00, se répartissent comme suit :

Chantier écologique (CEVF)

- Matériel	Fr	3'000.00
- Indemnités repas	Fr.	3'000.00
- Wannels-Weg	Fr.	2'200.00
- Réservoir (Ober-Spittelgantrisch)	Fr.	2'000.00
- Façade écurie (Gantrischli)	Fr.	9'100.00
- Salle d'eau (Unter-Spittelgantrisch)	Fr.	9'930.00

3.4 Spitalvorsatz

Seul un entretien courant estimé à Fr. 2'000.00 est prévu pour l'exercice 2010.

3.5 Grossrieder-Kneuwiss

Un montant de Fr. 2'000.00 est prévu pour l'entretien courant.

Sous « Dépenses diverses » figure l'entretien de la route Karris-Grossrieder-Kneuwiss dans le cadre du Syndicat du Schwyberg, estimé à Fr. 1'400.00.

4.0 TERRAINS

La Fondation est propriétaire de 26,9 poses sur le territoire de Corminboeuf. Cette surface agricole est louée à des propriétaires-exploitants de la région.

Une surface de terrain de 2'003 m² est mise à disposition de la Fondation du logement sous la forme d'un contrat de droit de superficie. La redevance y est budgétisée à raison de Fr. 10.00 le m² par an.

5.0 VIGNOBLES

Le budget des vignes et par voie de conséquence celui de la cave peut subir d'importantes modifications selon les conditions météorologiques. Il est rappelé qu'à l'établissement du présent budget, la récolte 2009, commercialisée en 2010, n'est basée que sur une estimation.

L'introduction en 2002 du PLC (Plafond limite de classement) peut réduire la production jusqu'à 20 % selon la décision du Canton de Vaud. L'établissement d'un budget devient encore plus aléatoire.

En voici les prévisions :

Ventes de moût

Béranges	Fr.	23'805.00
Riex blanc	Fr.	112'375.00
Riex rouge	Fr.	37'020.00
Dézaley	Fr.	41'960.00
Gamaret et Rosé	Fr.	6'174.00

A des tiers

Béranges	Fr.	21'000.00
Riex blanc	Fr.	112'375.00
Dézaley	Fr.	31'470.00

5.1 Riex

Loyers / Fermages

Les locations des appartements figurent pour un montant de Fr. 70'551.00 et la récupération du chauffage s'élève à Fr. 9'900.00 par année.

Matériel

Sous ce poste est inscrit un montant de Fr. 17'840.00 pour :

- Traitements et fumure; reconstitutions, nouvelles vignes et divers (attaches / filets)

Réparations

- Entretien courant Fr. 5'000.00

Fonds de rénovation

Il est alimenté par Fr. 6'400.00 représentant l'équivalent de 2 ‰ de la taxation du bâtiment.

5.2 Béranges

Loyers / Fermages

Les locations des appartements figurent pour un montant de Fr. 96'720.00.

Matériel Fr. 3'000.00

Produits	Fr. 2'500.00
Matériel divers (filets/attaches remplacements de plants, etc.)	Fr. <u>500.00</u>

Réparations

Un montant de Fr. 5'000.00 est inscrit pour l'entretien courant.

6.0 CAVE

Les remarques faites sous le chapitre des vignes sont également valables pour la cave.

En outre, les mises en verres sont adaptées à la demande du marché et peuvent subir d'importants changements par rapport au budget :

Ventes en bouteilles

Béranges	4'500 lt
Riex blanc	15'500 lt
Riex rouge	5'000 lt
Dézaley	4'000 lt
Vin doux	150 lt
Rosé	947 lt
Gamaret	455 lt

7.0 BATIMENTS LOCATIFS

Les immeubles locatifs appartenant à la Fondation sont :

7.1 Le Centre forestier de La Corbaz

Réparations

Un montant de Fr. 2'800.00 est inscrit sous ce poste pour l'entretien courant.

7.2 Samaritaine 38

Loyers

Les loyers encaissés pour cet immeuble comprenant 5 appartements s'élèvent à Fr. 59'892.00 par année.

Réparations

Un montant de Fr. 3'000.00 est prévu pour l'entretien courant.

7.3 Le Home bourgeois médicalisé des Bonnesfontaines

Le loyer annuel budgétisé est de Fr. 326'400.00 fixé par la Codems.

Réparations

Fr. 20'000.00 sont inscrits pour diverses réparations.

8.0 PERTES ET PROFITS

8.1 Subsides

Le Foyer St-Louis bénéficie comme par le passé d'une subvention de Fr. 1'200.00.

8.2 Charges extraordinaires

La somme de Fr. 205'000.00 est inscrite sous ce poste. Fr. 5'000.00 représentent la rente versée aux Sœurs hospitalières de Ste-Marthe et Fr. 200'000.00, la prise en charge d'une partie du déficit du Home des Bonnesfontaines.

Le déficit de l'exercice 2010 s'élève à Fr. 15'812.40.

b) Budget des investissements

Il n'y a pas d'investissement prévu pour l'exercice 2010.

II. FONDATION DES FONDS PIES

a) Budget de fonctionnement

1.0 FORETS (0,82 %)

Les commentaires relatifs à l'exploitation forestière se trouvent sous le chapitre de la Fondation de l'Hôpital. Ils sont également valables pour les forêts, propriétés des Fonds Pies.

2.0 DOMAINES

Les Fonds Pies possèdent deux domaines :

Friesenheit : de 166,6 poses, dont le fermier est M. Elmar Rudaz.

Menziswil : de 117,3 poses, dont les fermiers sont MM. Pierre et Eric Brand.

Réparations

La somme de Fr. 5'000.00 est prévue pour l'entretien courant au domaine de Friesenheit et il en va de même pour celui de Menziswil.

3.0 TERRAINS

Une surface agricole de 8,32 poses est louée à Bourguillon et à Maggenberg.

4.0 BOURGUILLON

4.1 Chapelle

La chapelle de Bourguillon, lieu de pèlerinage marial, est mise contractuellement et gratuitement à disposition de la Paroisse de St-Nicolas / St-Paul. Cette dernière assume les charges incombant au locataire.

4.2 Chemin de la Chapelle 1 (Maison du sacristain)

Elle est louée à la Paroisse St-Nicolas / St-Paul. Le loyer s'élève à Fr. 13'284.00 par année.

4.3 Route de Bourguillon 13 (Cure)

Le bâtiment est mis à disposition de la Paroisse St-Nicolas / St-Paul. Cette dernière paie une location annuelle de Fr. 10'512.00.

Réparations

Fr. 5'000.00

- Entretien courant

5.0 PERTES ET PROFITS

L'exercice 2010 prévoit un bénéfice de Fr. 44'349.60.

b) Budget des investissements

Il n'y a pas d'investissement prévu pour l'exercice 2010.

o O o

III. REGIE DES COPROPRIETES

a) Budget de fonctionnement

1.0 FORETS (7,45 %)

Les remarques relatives à l'exploitation des forêts se trouvent sous le chapitre de la Fondation de l'Hôpital. Elles sont également valables pour celles dont la Régie est propriétaire.

2.0 DOMAINES

La Régie est propriétaire de 5 domaines, à savoir :

Bertigny de 99,42 poses dont les fermiers sont MM. Emile et Marius Rudaz.
Un montant de Fr. 5'000.00 est prévu pour l'entretien courant.

Les Rittes de 24 poses dont le fermier est M. Noël Kolly.
M. Jean-Jacques Weissbaum est locataire de la partie habitation.
Un montant de Fr. 3'000.00 est inscrit pour l'entretien courant.

Le Windig de 21,89 poses dont les fermiers sont MM. Norbert et Erich Haymoz.
M. Roland Schafer loue la partie habitation.
Fr. 5'300.00 sont inscrits sous le poste réparations.
Fr. 3'000.00 concernent l'entretien courant et
Fr. 2'300.00 des travaux de stabilisation de rochers effectués par la Protection civile.

Les Muèses de 158,44 poses dont les fermiers sont Ernest Schlaefli et fils.
Il est prévu d'effectuer des réparations pour un montant de Fr. 10'000.00. Fr. 5'000.00 sont prévus pour l'entretien courant et Fr. 5'000.00 pour l'entretien de l'allée de chênes.

Guintzet Les locataires sont M. et Mme Daniel et Doris Aeby et Mme Agnès Aeby-Kaeser.
Un montant de Fr. 3'000.00 est prévu pour l'entretien courant.

3.0 TERRAINS

Les terrains, propriétés de la Régie, se situent sur le territoire de la Commune de Fribourg et pour la plus grande partie sur le territoire des communes suburbaines de Fribourg. Ils sont loués à des agriculteurs fermiers ou exploitants ou mis à disposition sous contrat de location ou encore moyennant contrat de droit de superficie.

4.0 ESSERTS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la surface totale des esserts est mise gratuitement à disposition de l'Association des jardins familiaux qui gère la location.

Entretien

Fr. 5'000.00 sont inscrits pour divers travaux d'entretien : réparations de conduites, bennes et entretien des chemins.

5.0 BATIMENTS LOCATIFS

5.1 Rue du Pont-Muré 14

Ce bâtiment locatif comprend 4 appartements et une lunetterie (Opticien Codourey). Le montant total des locations s'élève à Fr. 82'632.00.

La somme de Fr. 5'000.00 est inscrite pour l'entretien courant.

5.2 La Maison bourgeoisiale (Rue des Alpes 8 - 14)

Elle comprend le Restaurant de l'Aigle-Noir, 16 appartements, les bureaux de l'Administration bourgeoisiale, la cave à vin et le dépôt de vente.

Réparations

Fr. 30'900.00

- Entretien courant Fr. 20'000.00

Maison bourgeoisiale :

- Parquet de la Salle Fegely Fr. 4'500.00

- Remplacement du tapis
du hall d'entrée au rez-
de-chaussée Fr. 2'900.00

Conciergerie :

- Remplacement d'une machine
de nettoyage (Monomatic) Fr. 3'500.00

Entretien

L'entretien qui s'élève à Fr. 27'530.00 concerne notamment des abonnements (ascenseurs, sécurité, climatisation, chauffage, ventilation, brûleurs, transmission d'alarmes feu, monte-charges intérieur et extérieur, détecteurs, Infranet).

Fonds de rénovation Fr. 27'900.00

2 ‰ de la taxation ECAB

Electricité - Eau Fr. 40'000.00

Gaz - Mazout Fr. 47'000.00

Dépenses diverses Fr. 21'640.00

Dans ce montant sont notamment compris l'entretien des extincteurs, les frais de gérance et divers, le ramonage, Cablecom, le sel adoucisseur, divers petit matériel et produits de nettoyage.

5.3 Samaritaine 9

Ce bâtiment locatif comprend 7 appartements. Le montant total des locations s'élève à Fr. 95'520.00.

Un montant de Fr. 7'000.00 est prévu pour l'entretien courant.

5.4 Rue du Pont-Muré 16-18

L'immeuble comporte un restaurant et 6 appartements dont le montant total des loyers s'élève à Fr. 169'800.00.

Fr. 10'000.00 sont inscrits pour l'entretien courant.

6.0 **DIVERS**

La participation aux frais d'exploitation des Bains de la Motta SA s'élève à Fr. 50'000.00.

7.0 PERTES ET PROFITS

7.1 Impôts

Fr. 38'000.00 correspondent à la contribution immobilière.

7.2 Subsides

Le subside versé au Service des Affaires sociales de la Ville de Fribourg s'élève à Fr. 100'000.00.

7.3 Dons et subventions

Fr. 20'000.00 sont inscrits à ce poste.

7.4 Charges extraordinaires Fr. 2'260'000.00

- Participation à la construction de la salle de spectacle (4^{ème} et dernière étape) Fr. 1'500'000.00
- Prise en charge d'un poste de collaborateur aux archives de la Ville (2008-2011) pour un montant de Fr. 25'000.00 par an (Fr. 50'000.00 en 2008) Fr. 25'000.00
- Acquisition d'œuvres d'art et de mobilier Fr. 10'000.00
- 500^{ème} Chapitre St-Nicolas Fr. 25'000.00
- Site sportif St-Léonard (2^{ème} étape sur 3) Fr. 700'000.00

L'exercice 2010 de la Régie des Copropriétés prévoit un bénéfice de Fr. 146'465.20.

b) Budget des investissements

Domaine de Bertigny	
- Entretien du bâtiment	Fr. 98'000.00
Bâtiment locatif - Rue des Alpes 10 - 14	
- Rénovation de l'appartement-atelier des combles de la Rue des Alpes 14	Fr. 100'000.00
- Mise en état des installations du Restaurant de l'Aigle-Noir	Fr. 80'000.00
Divers	
- Remplacement d'un véhicule de service	Fr. 69'000.00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	<u>Fr. 347'000.00</u>

IV. ORPHELINAT BOURGEOISIAL

A) Foyer des Bonnesfontaines

Justifications des écarts « Budget 2010 » par rapport au budget 2009

(le budget 2010 a également été rédigé en référence aux chiffres provisoires des comptes 2008)

Salaires

- Pas de nouveaux postes.
- Poste administratif (50 %) financement par l'AI terminé en 2009.
- Répartition du taux d'activités de M. Kuenlin en fonction de son engagement auprès du Foyer St-Etienne.
- Création d'un poste de Responsable pédagogique (dans le cadre de la dotation attribuée).
- Répartition corrigée dans CANAL 4 par rapport à CANAL 3.
- Le renchérissement selon les instructions du SPS représente CHF 24'000.40 pour Foyer et CHF 3'376.50 pour SdR (Séjours de rupture).
- Augmentation en conséquence des charges sociales.

Autres charges d'exploitation

- Entretien et utilisation des installations immobilières et mobilières +CHF 14'000.00.

Résultats / Subvention SPS

- Tenant compte des éléments ci-dessus, montant à charge du Canton : CHF 2'878'632.10.

B) Administration générale

a) Budget de fonctionnement

1.0 FORETS (15,02 %)

Les remarques relatives à l'exploitation des forêts inscrites sous la Fondation de l'Hôpital sont également valables pour celles dont la Fondation de l'Orphelinat est propriétaire.

2.0 DOMAINE

La Fondation est propriétaire du domaine de Villars-les-Joncs de 65,75 poses. Les fermiers sont MM. Erich et Norbert Haymoz.

Il est prévu un montant de Fr. 5'000.00 pour l'entretien courant.

3.0 MONTAGNES

3.1 Exploitation forestière

Les remarques faites pour la Fondation de l'Hôpital sont également valables pour la Fondation de l'Orphelinat.

Entretien des chemins

L'entretien budgétisé à charge de l'exploitation forestière en montagne dans le cadre du Syndicat du Schwyberg - Aettenberg s'élève à Fr. 830.00.

3.2 Chalets (Lägerli et Bourlaya)

Loyers

Les chalets et les alpages appartenant à cette Fondation sont normalement loués et les montants des locations inscrits au budget s'élèvent à Fr. 20'837.00, respectivement Fr. 9'433.00 pour le Lägerli et Fr. 11'404.00 pour la Bourlaya.

Réparations

Au Lägerli, un montant de Fr. 11'800.00 est inscrit sous le poste réparations. Fr. 5'000.00 concernent l'entretien courant et Fr. 6'800.00 le remplacement d'une conduite d'eau.

A la Bourlaya, un montant de Fr. 2'000.00 est prévu pour l'entretien courant.

Dépenses diverses

L'entretien budgétisé dans le cadre du Syndicat du Schwyberg-Aettenberg s'élève à Fr. 830.00 pour le Lägerli et à Fr. 1'700.00 pour la Bourlaya.

4.0 TERRAINS

Les terrains, dont la surface s'élève à 2,27 poses, sont loués et les recettes en découlant inscrites au budget pour un montant de Fr. 777.00.

5.0 BATIMENTS LOCATIFS

5.1 St-Pierre-Canisius 13

La location annuelle s'élève à Fr. 30'600.00.

Fr. 3'000.00 sont prévus pour l'entretien courant.

5.2 Foyer

La Fondation de l'Orphelinat prévoit louer en 2010 :

- le bâtiment du Foyer à l'Institution du Foyer des Bonnesfontaines pour jeunes
- le bâtiment du Home II à l'Institution du Home bourgeois médicalisé pour personnes âgées
- deux appartements et une place de parc.

Réparations

Fr. 25'000.00 sont prévus pour l'entretien courant.

Fonds de rénovation

Fr. 23'500.00 sont inscrits sous ce poste, ce qui correspond à 2 % de la taxation ECAB.

Dépenses diverses

Le montant total s'élève à Fr. 14'000.00 et se répartit comme suit :

- Contrat de gérance de la Régie de Fribourg	Fr. 13'000.00
- Divers	Fr. 1'000.00

L'exercice 2010 de cette Fondation boucle avec un bénéfice de Fr. 368'319.60.

b) Budget des investissements

Il n'y a pas d'investissement prévu au budget 2010.

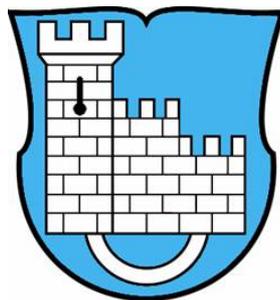
o O o

V. CAISSE DES SCHOLARQUES

Cette rubrique ne figure que pour information dans le budget 2010, l'Assemblée bourgeoisiale n'ayant pas à se prononcer sur ce sujet.

VI. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER

La somme disponible pour 2010 est de Fr. 25'000.00. Ce montant est inscrit au budget pour permettre au Conseil de Fondation de répondre aux demandes présentées.



***INSTITUTIONS BOURGEOISIALES
DE LA VILLE DE FRIBOURG***

BUDGETS DE L'EXERCICE 2010

Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

a) Budget de fonctionnement

A. HOME BOURGEOISIAL	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Revenus taxes et soins		7'917'000.00		7'637'000.00		7'614'514.60
Autres revenus		238'392.00		2'500.00		9'271.10
Autres revenus (location appareils tél.)		27'000.00		35'000.00		35'162.00
Revenus des capitaux		2'000.00		6'000.00		27'438.29
Recettes automates à boissons + snacks		8'000.00		8'000.00		7'664.50
Recettes quêtes et dons		1'000.00		1'500.00		752.15
Recettes cafétéria		110'000.00		160'000.00		155'231.95
Recettes diverses		13'000.00		15'000.00		20'409.45
Prélèvement sur la réserve / CODEMS		0.00		0.00		43'222.90
Salaires	6'238'000.00		5'762'000.00		5'838'330.90	
Charges sur salaires	1'176'000.00		1'078'000.00		1'132'275.80	
Autres charges du personnel	67'000.00		64'000.00		121'722.55	
Matériel médical d'exploitation	257'000.00		275'000.00		263'502.36	
Produits alimentaires - Cuisine	343'000.00		324'000.00		352'831.21	
Charges ménagères	60'000.00		43'500.00		62'816.25	
Charges cafétéria	27'000.00		31'500.00		25'168.55	
Entretien et réparation	67'000.00		57'500.00		77'636.71	
Loyers des immeubles	420'000.00		430'000.00		408'000.00	
Eau et énergie	50'000.00		143'000.00		180'149.70	
Intérêts et frais	2'000.00		2'000.00		1'368.85	
Frais de bureau et administration	100'000.00		95'000.00		93'850.55	
Frais évacuation des déchets	1'700.00		1'500.00		1'684.20	
Assurances et taxes	32'000.00		34'000.00		24'710.70	
Attributions / Prélèvements réserves	0.00		-70'000.00		0.00	
Autres charges d'exploitation	246'392.00		11'000.00		10'336.95	
Charges des résidents	13'000.00		13'000.00		12'780.20	
	9'100'092.00	8'316'392.00	8'295'000.00	7'865'000.00	8'607'165.48	7'913'666.94
Recettes pot commun		420'000.00		430'000.00		408'000.00
Prise en charge par la Fondation de l'Hôpital d'une partie du déficit du Home		200'000.00				
	9'100'092.00	8'936'392.00	8'295'000.00	8'295'000.00	8'607'165.48	8'321'666.94
Déficit de l'exercice		163'700.00	0.00			285'498.54
	9'100'092.00	9'100'092.00	8'295'000.00	8'295'000.00	8'607'165.48	8'607'165.48

Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

b) Budget des investissements

Secteur hôtelier

- Calandre	Fr.	32'000.00	
- Presse	Fr.	15'500.00	
- Machine à laver	Fr.	<u>6'700.00</u>	Fr. 54'200.00

Secteur administration

- Copieur			Fr. 12'000.00
-----------	--	--	---------------

Total des investissements

Fr. 66'200.00

Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

a) Budget de fonctionnement

B. ADMINISTRATION GENERALE	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Forêts	708'370.00	597'084.00	718'755.00	636'202.00	680'782.20	628'426.95
Domaines	7'500.00	50'217.00	7'440.00	49'943.00	2'441.30	49'943.40
Montagnes	90'445.00	105'979.00	96'805.00	112'020.00	43'234.20	73'444.10
Terrains	0.00	29'704.00	0.00	29'785.00	0.00	35'244.50
Vignobles	404'760.00	576'590.00	421'340.00	574'376.00	399'170.90	616'071.54
Cave	493'460.00	516'685.00	489'250.00	501'615.00	495'058.27	483'430.30
Bâtiments locatifs	261'950.00	591'716.00	68'305.00	424'540.00	191'998.25	523'426.75
Produits titres		1'582.00		2'084.00		3'491.30
Recettes diverses		0.00		0.00		0.00
Frais généraux administratifs	296'074.40		305'291.90		296'386.05	
Rentier passif	13'960.00		17'260.00		12'025.75	
Dépenses diverses	100.00		0.00		79.30	
Pertes et profits	208'750.00	0.00	10'750.00	0.00	544'628.54	229'325.40
	2'485'369.40	2'469'557.00	2'135'196.90	2'330'565.00	2'665'804.76	2'642'804.24
Déficit de l'exercice		15'812.40	195'368.10			23'000.52
	2'485'369.40	2'485'369.40	2'330'565.00	2'330'565.00	2'665'804.76	2'665'804.76

Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

b) Budget des investissements

Il n'y a pas d'investissement prévu pour l'exercice 2010.

Fondation des Fonds Pies

a) Budget de fonctionnement

	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Forêts	7'570.00	6'295.00	7'680.00	6'720.00	6'711.00	6'620.00
Domaine	15'285.00	91'091.00	15'195.00	91'091.00	5'177.95	91'091.00
Terrains	0.00	2'696.00	0.00	2'696.00	1'398.70	2'696.00
Bourguillon	23'275.00	29'796.00	24'990.00	29'676.00	18'705.30	31'046.00
Produits titres		12'098.00		12'378.00		9'333.00
Frais généraux administratifs	49'162.40		50'698.65		48'987.70	
Rentier passif	434.00		444.00		443.70	
Dépenses diverses	0.00		0.00		79.60	
Pertes et profits	1'900.00	0.00	1'700.00	0.00	2'548.80	2'500.00
	97'626.40	141'976.00	100'707.65	142'561.00	84'052.75	143'286.00
Bénéfice de l'exercice	44'349.60		41'853.35		59'233.25	
	141'976.00	141'976.00	142'561.00	142'561.00	143'286.00	143'286.00

Fondation des Fonds Pies

b) Budget des investissements

Il n'y a pas d'investissement prévu pour l'exercice 2010.

Régie des Copropriétés Bourgeoisiales

a) Budget de fonctionnement

	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Forêts	68'800.00	57'250.00	69'805.00	61'080.00	66'116.85	61'170.70
Domaines	32'820.00	119'810.00	33'375.00	119'702.00	82'544.30	167'650.10
Terrains	0.00	337'152.00	0.00	339'286.00	4'580.40	339'537.70
Esserts	6'000.00	0.00	6'000.00	0.00	6'672.20	0.00
Bâtiments locatifs	367'490.00	818'987.00	464'320.00	931'473.00	402'642.91	877'736.80
Produits titres		166'975.00		344'951.00		363'384.97
Frais généraux administratifs	589'948.80		608'383.80		587'851.98	
Participation aux frais d'exploitation des Bains de la Motta SA	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
Dépenses diverses	650.00		0.00		2'354.95	
Pertes et profits	2'438'000.00	2'200'000.00	1'717'200.00	0.00	1'733'843.74	1'508'833.02
	3'553'708.80	3'700'174.00	2'949'083.80	1'796'492.00	2'936'607.33	3'318'313.29
Bénéfice de l'exercice	146'465.20			1'152'591.80	381'705.96	
	3'700'174.00	3'700'174.00	2'949'083.80	2'949'083.80	3'318'313.29	3'318'313.29

Régie des Copropriétés Bourgeoises

b) Budget des investissements

Domaine de Bertigny

- Entretien du bâtiment Fr. 98'000.00

Bâtiment locatif / Rue des Alpes 10-14

- Rénovation de l'appartement-atelier des combles de la Rue des Alpes 14 Fr. 100'000.00

- Mise en état des installations du Restaurant de l'Aigle-Noir Fr. 80'000.00

Divers

- Remplacement d'un véhicule de service Fr. 69'000.00

Total des investissements Fr. 347'000.00

Fondation de l'Orphelinat Bourgeoisial

a) Budget de fonctionnement

A. FOYER BOURGEOISIAL	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Salaires	2'073'024.20		2'077'557.65		1'919'660.25	
Charges sociales	365'660.85		363'467.50		341'269.60	
Autres charges de personnel	13'700.00		15'700.00		17'750.55	
Honoraires pour prestations de tiers	61'400.00		54'500.00		21'288.75	
Besoins médicaux	900.00		900.00		642.45	
Vivres et boissons	121'200.00		121'000.00		119'607.40	
Ménage	6'000.00		5'686.00		30'254.65	
Entretien et réparation immeubles, mobilier et véhicules	43'700.00		42'700.00		39'173.70	
Frais d'utilisation des installations	320'148.45		316'640.45		326'258.50	
Eau et énergie	77'055.00		76'850.00		76'897.35	
Ecole et formation	22'200.00		25'470.00		24'184.30	
Bureau et administration	31'100.00		29'700.00		37'230.70	
Outillage et matériel pour ateliers protégés et d'occupation	300.00		300.00		2'425.00	
Autres charges d'exploitation	4'000.00		3'300.00		3'303.20	
Produits école spécialisée		0.00		0.00		0.00
Produits de la formation professionnelle		136'000.00		136'000.00		135'910.90
Subventions fédérales		385'000.00		392'577.00		385'714.00
Produits des loyers et intérêts		0.00		0.00		13.85
Produits de prest. en fav. du pers. et tiers		0.00		0.00		21'200.45
Contributions et subventions		2'619'388.50		2'605'194.60		2'417'107.20
Bénéfice de l'exercice		0.00		0.00		0.00
	3'140'388.50	3'140'388.50	3'133'771.60	3'133'771.60	2'959'946.40	2'959'946.40

Fondation de l'Orphelinat Bourgeoisial

a) Budget de fonctionnement

B. ADMINISTRATION GENERALE	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Forêts	138'700.00	118'900.00	140'735.00	126'630.00	144'487.82	124'819.50
Domaine	7'480.00	24'850.00	7'450.00	24'850.00	5'594.15	27'818.35
Montagnes	21'465.00	21'487.00	49'025.00	29'734.00	6'109.00	22'909.70
Terrains	0.00	777.00	0.00	777.00	0.00	777.00
Bâtiments locatifs	201'300.00	621'000.00	88'400.00	518'400.00	145'301.80	571'496.90
Produits titres		43'513.00		130'714.00		119'587.55
Frais généraux administratifs	50'462.40		51'998.65		49'647.70	
Dépenses diverses	100.00		0.00		944.00	
Pertes et profits	42'700.00	0.00	48'000.00	0.00	18'017.55	8'385.75
	462'207.40	830'527.00	385'608.65	831'105.00	370'102.02	875'794.75
Bénéfice de l'exercice	368'319.60		445'496.35		505'692.73	
	830'527.00	830'527.00	831'105.00	831'105.00	875'794.75	875'794.75

Fondation de l'Orphelinat Bourgeoisial

b) Budget des investissements

Il n'y a pas d'investissement prévu pour l'exercice 2010

Fondation C.-J. Moosbrugger

a) Budget de fonctionnement

	BUDGET 2010		BUDGET 2009		COMPTES 2008	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits titres		29'629.00		40'902.00		34'781.85
Subsides gratuits	25'000.00		35'000.00		8'000.00	
Frais généraux administratifs	3'000.00		3'000.00		2'815.00	
Dépenses diverses	0.00		0.00		313.55	
Pertes et profits	900.00	0.00	650.00	0.00	1'098.00	0.00
Bénéfice de l'exercice	28'900.00 729.00	29'629.00	38'650.00 2'252.00	40'902.00	12'226.55 22'555.30	34'781.85
	29'629.00	29'629.00	40'902.00	40'902.00	34'781.85	34'781.85

3.0 Election d'un membre de la Commission vérificatrice des comptes

Par lettre du 30 juin 2009, Mme Vicentia Rusu a présenté sa démission en sa qualité de membre de la Commission vérificatrice des comptes.

Conformément à la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, art. 10 lit. o, applicable par analogie à la Bourgeoisie, il y a lieu de procéder à une élection complémentaire au sein de la Commission vérificatrice des comptes.

Les modalités d'élection sont contenues dans la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, art. 46, ainsi que dans le Règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de ladite loi, art. 16 et 19.

Il appartient à l'Assemblée bourgeoisiale de faire des propositions de renouvellement.

4.0 Organe de révision

La Commission vérificatrice des comptes a confié le contrôle des comptes des années 2004 à 2009 à la Fiduciaire Fiduconsult SA à Fribourg.

Elle a l'honneur de proposer à l'Assemblée bourgeoisiale de désigner au sens de l'art. 98 de la Loi sur les Communes, la Fiduciaire Fiduconsult SA, Bd de Pérolles 55 à 1700 Fribourg, en qualité d'organe de révision des comptes des fondations et institutions bourgeoisiales pour l'exercice 2010.

5.0 Divers

Le Conseil communal n'a pas de proposition à faire à l'Assemblée bourgeoisiale sous ce tractandum, mais il est prêt à répondre aux questions qui lui seraient posées concernant l'administration des biens de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.

o O o

Fribourg, le 27 octobre 2009

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic-Président :

La Secrétaire de Ville :

Pierre-Alain Clément

Catherine Agustoni